



Conseil d'établissement
 Séance ordinaire du 26 octobre 2023
 18h00 à 20h00
Procès-verbal

Sont présents

Poste	La composition	Groupe représenté
1	Madame Dalia Ramy	Représentante des parents
2	Madame Amira Beghdadi	Représentante des parents
3	Madame Marilyn Gauthier	Représentante des parents
4	Madame Nahal Bakhshi	Représentante des parents
5	Sharo Sarves Waran	Représentant des parents
6	Ines Rahal	Représentante des parents (substitut)
1	Madame Sandrine Bérubé	Psychoéducatrice
2	Madame Myriam Vincent	Enseignante
3	Madame Danielle Pigeon	Enseignante
4	Madame Annie Poirier	Enseignante

Seront également présents à la table du conseil :

	Madame Nada Haouili	Directrice de l'école
	Madame Nicole Cardinal	Membre de la communauté
	Monsieur Michele Schiraldi	TES (30 minutes au début)

Sont absents

1	Madame Angelina Raimondo	Représentante des parents
2	Madame Chantal Saccomani	Technicienne du service de garde
3	Madame Isabelle Boileau	Enseignante

11	La convocation, le quorum et les présences :
	Madame Haouili, directrice de l'école, ouvre la séance à 18h01 après avoir constaté que tous ont reçu leur convocation dans les délais prévus et qu'il y a quorum. Mme Haouili passe la parole à la présidente, Mme Ramy.

12	L'adoption de l'ordre du jour :
015-CÉ 23/24 – 12	CONSIDÉRANT que la directrice a élaboré un projet d'ordre du jour;
	CONSIDÉRANT que ce projet d'ordre du jour a été préalablement communiqué aux membres;

	EN CONSÉQUENCE	sur proposition de Madame Gauthier et appuyée par Madame Vincent, il est résolu à l'unanimité;
	D'ADOPTER	L'ordre du jour proposé pour la séance ordinaire du 26 octobre 2023 En ajoutant les points dans affaires nouvelles : Règles de conduite – Transport scolaire

Durée	No	Sujet	Objet
5 min.	11	a) Adoption de l'ouverture de la séance par la présidente (2022-2023) b) Présences – vérifications et quorum	Adoption Constat
2 min.	12	Adoption de l'ordre du jour	Adoption
10 min.	13	Question(s) du public	
2 min.	14	Adoption du procès-verbal de la séance du 21 septembre 2023	Adoption
3 min.	15	Suivi(s) au procès-verbal	
3 min.	16	Correspondance	Information(s)
10 min.	17	Les rapports et la reddition de comptes : a) Rapport du président; b) Rapport de la direction; c) Rapport du service de garde;	Information(s)
60 min.	18	Travaux du conseil : a) Parascolaire le midi (Sud) b) Règles de régie interne SDG 2023-2024; c) COSP (contenus en orientation scolaire et professionnel); d) Éducation à la sexualité; e) Activités intégrées; f) Protecteur national de l'élève et processus de traitement des plaintes g) PEVR- CSSMB h) Projet éducatif (enjeux-orientations-objectifs-cibles)	Approbation Adoption Approbation Approbation Approbation Information Information Adoption
5 min.	19	Affaires nouvelles :	

		a)	
2 min.	20	Levée de la séance	Adoption
10 min.	21	Rapport aux membres parents, de la personne déléguée au comité de parents du centre de services scolaire.	

13	Questions du public :		
	Pas de question		

14	Adoption du procès-verbal de la séance du 21 septembre 2023 :		
015-CÉ 23/24 - 14	PRÉAMBULE	Madame Dalia Ramy représentante des parents, demande aux membres si les documents remis étaient conformes et si certaines modifications s'imposent.	
	CONSIDÉRANT	que conformément à l'article 69 de la Loi sur l'instruction publique, les membres du conseil ont reçu une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 21 septembre 2023, plus de six (6) heures avant la tenue de la présente réunion;	
	EN CONSÉQUENCE	sur proposition de Mme Poirier et appuyée par Mme Pigeon il est résolu à l'unanimité;	
	D'ADOPTER	Tel que déposé, le procès-verbal de la séance ordinaire du 26 octobre 2023;	
		En n'y apportant aucune modification.	

15	Suivi(s) au procès-verbal		
	Aucun suivi.		
16	Correspondance :		
	Aucune correspondance. Pas de nouvelles au sujet de la grève de la part du CSSMB.		

17	Les rapports et les redditions de comptes :		
De la présidente : Mme Ramy			
07-a)	Aucune communication de la présidente.		

Rapport de la directrice : Madame Nada Haouili

Déclaration de la clientèle	<ul style="list-style-type: none"> • Suite à la prise de présence officielle : Nous avons déclaré 457 élèves à Beau-Séjour : 447 en présentiel, 10 écoles à la maison. 232 au Nord et 215 au Sud • 4 nouveaux élèves depuis le 1^{er} novembre
1^{re} communication	<ul style="list-style-type: none"> • A été envoyée
Cross-Country école et Cap St-Jacques	<ul style="list-style-type: none"> • Très belle organisation et participation à l'école • Cap St-Jacques : une trentaine-quarantaine d'élèves se sont présentés. Il y a eu une qualification d'un de nos élèves (Mohammed Ali – 6^e année). <i>(À améliorer : les communications officielles aux parents par l'enseignant d'éducation physique.)</i>
Parascolaires	<ul style="list-style-type: none"> • Début du Kin-ball, Yoga, Éduc-Action (activités variées) • Activité Théâtre : annulée, faute d'inscription <p><i>(Observation : les activités sur l'heure du dîner à éviter à l'édifice Nord, car les enfants sont fatigués et veulent avoir le temps de dîner et de bouger.)</i></p>
1^{re} rencontre de parents- Sud	<ul style="list-style-type: none"> • A eu lieu au Sud, 95% de présence, belles rencontres • 16 et 17 novembre au Nord
Photos scolaires Nord	<ul style="list-style-type: none"> • Des beaux sourires
Vente de garage	<ul style="list-style-type: none"> • Beaux succès pour une 1^{re} fois • Merci à Nahal d'avoir tout organisé • 247\$ de ramassé <p><i>(À améliorer : communications avec plusieurs semaines et mois d'avance (par exemple, celle au printemps avec la vente des plantes), plus de promotion, revoir la logistique et l'organisation avec le Sud, voir s'il y a possibilité de la faire dans la cour si la température le permet, l'organiser sur plusieurs jours.)</i></p>
Halloween	<ul style="list-style-type: none"> • De belles activités interclasses se préparent • Sensibilisation pour les 2^e année de la part de la policière sociocommunautaire
SCP	<ul style="list-style-type: none"> • Début du Palier 2 au Sud et du local les Beaux Voyageurs. • Palier 1 au Nord, enfin, réception des bracelets : chaque adulte peut en donner jusqu'à 3 bracelets par jour pour des comportements positifs observés

Rencontre portrait de classe	<ul style="list-style-type: none"> • Rencontres et échanges sur des solutions à mettre en place + référence à des professionnels
Projet éducatif	<ul style="list-style-type: none"> • Échanges intéressants en vue de la finalisation des enjeux, orientations, objectifs et cibles • Moyens à venir • Début de l'enseignement des émotions avec la littérature jeunesse
Évènements à venir	<ul style="list-style-type: none"> • Rencontre de parents Nord • Photo scolaire Sud et photo des finissants : <i>faire un rappel par courriel aux parents</i> • 1^{er} bulletin • Rencontre PI • Récompense-école SCP Nord et Sud

G3 – Rapport du service de garde : Madame Saccomani

	Pas de rapport. Mme Saccomani est absente
--	---

18	Les travaux du conseil d'établissement :	
18-a)	Activités intégrées :	
015-CÉ 23/24 – 18.a)	PRÉAMBULE	Mme Haouili présente Michele Schiraldi, TES à l'édifice Sud, qui aimerait animer un parascolaire pour les élèves du Sud. Michele présente l'activité, son but, l'intention et les répercussions souhaitées;
	CONSIDÉRANT	Jeu de cartes Pokémon. Il y aura deux blocs de 4 séances, 40\$/ bloc;
	CONSIDÉRANT	Rajout dans l'affiche : places limitées et la fonction de TES de Michele;
	EN CONSÉQUENCE	sur proposition de Madame Myriam et appuyée par Madame Inès;
	D'APPROUVER	Les deux blocs du parascolaire Jeux de cartes Pokémon, le midi à l'édifice Sud avec les modifications à apporter dans l'affiche publicitaire.
08-b)	Règles de régie interne du SDG 23-24:	
015-CÉ 23/24 – 18.b)	PRÉAMBULE	Madame Haouili ayant préalablement remis aux membres les règles de régie interne du SDG.
	CONSIDÉRANT	Que les membres ont pris le temps de le lire;
	CONSIDÉRANT	Que le tarif du SDG a été adopté à la dernière séance du conseil;
	CONSIDÉRANT	Proposition de correction : reformuler positivement un paragraphe (au niveau des valeurs);

	EN CONSÉQUENCE	sur proposition de Mme Sandrine Bérubé et appuyée par madame Ramy;
	D'ADOPTER	à l'unanimité les règles de régie interne du SDG pour l'année 2023-2024 avec la modification suggérée.
18-c)	Contenu en orientation scolaire et professionnelle	
015-CÉ 23/24-18c)	PRÉAMBULE	Madame Haouili mentionne que la planification a été envoyée la semaine dernière, que celle-ci présente le contenu du programme en orientation scolaire et professionnelle du 3 ^e cycle de l'année 23-24, et se retrouve sur le site Web de l'école;
	CONSIDÉRANT	que, conformément à l'article 461 de la <i>Loi sur l'instruction publique</i> , des apprentissages obligatoires sont prescrits en orientation scolaire et professionnelle pour tous les élèves du 3 ^e cycle du primaire pour l'année scolaire 2023-2024;
	CONSIDÉRANT	que les conditions et modalités d'intégration des contenus en orientation scolaire et professionnelle proposées par la direction d'école ont été élaborées avec la participation des enseignants, conformément à l'article 89 de la <i>Loi sur l'instruction publique</i> ;
	CONSIDÉRANT	que conformément à l'article 85 de la <i>Loi sur l'instruction publique</i> , le conseil d'établissement doit approuver les conditions et modalités de l'intégration des contenus en orientation scolaire et professionnelle pour tous les élèves du 3 ^e cycle du primaire pour l'année scolaire 2022-2023;
	EN CONSÉQUENCE	sur proposition de Mme Annie Poirier appuyée par Mme Danielle Pigeon, il est résolu;
	D'APPROUVER	le programme en orientation scolaire et professionnelle 23-24.
18-d)	Programme d'éducation à la sexualité	
015-CÉ 23/24 18d)	PRÉAMBULE	Mme Haouili mentionne que la planification a été envoyée la semaine dernière, que celle-ci présente le contenu du programme d'éducation à la sexualité de la 1 ^{re} à la 6 ^e année de l'année 22-23 et se retrouve également sur le site Web de l'école;
	CONSIDÉRANT	que depuis septembre 2018, le ministre a prescrit des contenus obligatoires en éducation à la sexualité pour chaque année du primaire et du secondaire. (Instruction annuelle 2018-2019);
	CONSIDÉRANT	que la planification a été élaborée avec les enseignants;
	EN CONSÉQUENCE	sur proposition de Mme Danielle Pigeon et appuyée par Mme Dalia Ramy il est résolu à l'unanimité ;
	D'APPROUVER	la planification du programme d'éducation à la sexualité 23-24.

18-e)	Activités intégrées :	
015-CÉ 23/24 – 18.e)	PRÉAMBULE	Madame Haouili présente les nouvelles activités intégrées que les enseignants prévoient faire pour la présente année scolaire;
	CONSIDÉRANT	Ces activités sont celles remises en date du 24 septembre 2023. D'autres activités seront présentées aux prochains CÉ;
	CONSIDÉRANT	Le conseil d'établissement approuve la programmation proposée par le directeur de l'école des activités éducatives qui nécessitent un changement aux heures d'entrée et de sortie quotidienne des élèves ou un déplacement de ceux-ci à l'extérieur des locaux de l'école (LIP art. 87)
	EN CONSÉQUENCE	sur proposition de Madame Gauthier et appuyée par Madame Bérubé.
	D'APPROUVER	les activités intégrées proposées en date du 26 octobre 2023.
18-f)	Protecteur national de l'élève et le processus de traitement des plaintes :	
	PRÉAMBULE	<p>Madame Haouili et Mme Ramy présentent les 4 étapes du nouveau processus de traitement des plaintes. Mme Ramy retrace l'historique du traitement des plaintes et explique les avantages des modifications apportées.</p> <p>Nous sommes en attente des directives du CSSMB pour l'affichage des informations et l'emplacement du lien (pour porter plainte) sur le site web de l'école.</p>
18-g)	PEVR - CSSMB	
	PRÉAMBULE	Madame Haouili présente la version finale du PEVR du CSSMB à travers la vidéo préparée par le centre de services Marguerite-Bourgeoys.
18-h)	Projet éducatif	
015-CÉ 23/24 – 18.h)	PRÉAMBULE	Madame Haouili présente la version finale de la part de l'équipe-école des enjeux, orientation, objectifs et cibles du projet éducatif;
	CONSIDÉRANT	Plusieurs consultations et échanges ont été menés afin d'y arriver (équipe-école, CÉ);
	CONSIDÉRANT	Que les moyens seront élaborés à partir de janvier 2024;
	CONSIDÉRANT	Que le contexte interne et externe ainsi que le mot de la direction seront présentés à la prochaine rencontre;

	EN CONSÉQUENCE	sur proposition de madame Gauthier et appuyée par madame Inès Rahal.
	D'ADOPTER	Le projet éducatif (enjeux-orientations-objectifs-cibles) de Beau-Séjour .
19 -	Affaires nouvelles : Règles de conduite- Transport scolaire	
015-CÉ 23/24 – 18.h)	PRÉAMBULE	Madame Haouili présente les règles de conduite que l'école aimerait instaurées pour le transport scolaire pour l'année scolaire en cours;
	CONSIDÉRANT	les problématiques vécues depuis le début de l'année scolaire;
	CONSIDÉRANT	Rajout dans les conséquences : un appel aux parents à partir de la 2 ^e journée de suspension
	CONSIDÉRANT	Rajout que le nombre de rapport est cumulatif pour la durée de l'année scolaire en cours.
	EN CONSÉQUENCE	sur proposition de Madame Vincent et appuyée par Madame Bérubé.
	D'ADOPTER	Les règles de conduite pour le transport scolaire avec les modifications pour l'année 23-24.

20-	Levée de la séance :	
015-CÉ 23/24- 20	CONSIDÉRANT	Que le temps de rencontre de deux heures est écoulé;
	CONSIDÉRANT	Que l'ordre du jour est épuisé;
	EN CONSÉQUENCE	sur proposition de Madame Myriam Vincent et appuyée par madame Sandrine Bérubé, il est résolu à l'unanimité;
	DE LEVER	L'assemblée de la séance ordinaire à 20 h30 .

21 -	Rapport aux membres parents de la personne déléguée au comité de parents du CSSMB :	
	Point reporté.	